



ENVIRONNEMENT , ERDRE ET GESVRES

TROP DE DÉCHETS VERTS ? BROYEZ LES POUR EN FAIRE UNE RESSOURCE POUR VOTRE JARDIN !

Mis en ligne le 12 août 2021

Le broyat peut être utilisé en paillage pour protéger vos plantations et enrichir le sol. 30 minutes passées à pailler, ce sont 5 heures de moins pour entretenir votre jardin (désherber, bêcher, arroser...).

Le broyat est aussi très utile dans le compost pour réaliser un amendement naturel.

Comment procéder ?

Vous pouvez broyer à la tondeuse les feuilles, fanes, petits branchages... A réserver aux petites brindilles fraîchement taillées de moins de 1 cm de diamètre.

Pour les tailles de haies, d'arbres ou d'arbustes plus grosses, il faut utiliser un broyeur à végétaux.

Bénéficiez de -50% sur la location de broyeurs à végétaux

Renseignez le formulaire d'inscription en ligne sur www.cceg.fr.

Contactez les loueurs partenaires pour avoir plus de précisions sur le matériel (diamètre maximum autorisé, adapté aux résineux...).

Jardiner malin : pour aller plus loin sur www.cceg.fr

- Aide à l'achat d'un kit mulching jusqu'à 30 €
- Guide téléchargeable « Mon jardin zéro déchet », des idées pour aménager ou réaménager son jardin

Crédit photo : Affiche CCEG



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00